

1. Les conditions générales ci-après excluent entièrement les conditions d'achat et de vente du client sauf mention contraire sur le bon de commande ou sur la facture.
2. Les devis/estimations et offres sont basés sur les prix actuels de rémunérations, matériaux et services. Si ceux-ci subissent des modifications indépendantes de notre volonté, nous nous réservons le droit d'adapter proportionnellement les prix. Le client a le droit de résilier le contrat dans les huit jours après que la modification de prix lui ait été signifiée. Les devis/estimations et offres ne sont valables que s'ils sont acceptés par le client endéans les trente jours, sauf mention contraire.
3. Les délais de livraison mentionnés ne sont donnés qu'à titre informatif. Un retard dans la livraison du bien ne peut engendrer de dédommagement que pour autant qu'il en ait été convenu ainsi par écrit au moment de la commande.
4. Le client s'engage à prendre livraison de son véhicule endéans les quarante-huit heures après avoir été averti que son véhicule est prêt à la livraison. Une fois ce délai passé, une charge journalière forfaitaire de 7,00 € htva sera facturée pour l'occupation d'un emplacement dans nos locaux.
5. Si l'acquéreur rompt son contrat avant l'avis de la livraison ou s'il ne prend pas livraison du véhicule endéans le délai précité, le Garage Gardi aura le droit de considérer le contrat comme étant rompu par l'acquéreur. Conformément aux dispositions du Code Civil, le montant payé en garantie de bonne exécution de la commande et/ou acompte reçu par le vendeur, lui restent acquis.
6. En cas de rupture de commande par l'acheteur, il sera réclamé un dédommagement de 20% du montant total de la commande avec un minimum de 50 €.
7. S'il est prévu au recto du contrat de vente que la vente a été conclue sous condition suspensive de l'octroi d'un financement, sans intervention du Garage Gardi dans la conclusion de ce contrat et si ce financement est refusé par l'établissement de crédit, l'acheteur devra nous en aviser dans les 7 jours de la signature du contrat. De plus, la preuve écrite de ce refus de financement devra être rapportée sans délai. L'acompte éventuellement versé sera, dans ce cas, remboursé à l'acheteur. A défaut, le vendeur pourra réclamer à l'acheteur une indemnité limitée à 20% du prix de vente total du véhicule.
8. Les deux parties peuvent mettre fin au contrat de vente, sans indemnité, en cas d'impossibilité d'exécution suite à la force majeure, la grève, le lock-out, la grève de l'autre partie, entre autres. Le Garage Gardi peut mettre fin au contrat de vente, sans indemnité, en cas de non disponibilité des stocks.
9. Le Garage Gardi se réserve le droit de considérer le contrat comme résilié de plein droit et sans mise en demeure préalable, en cas de faillite ou d'insolvabilité notoire chez l'acheteur.
10. Sauf dérogation expressément convenue par écrit entre les parties au moment de la commande, nos factures sont payables en nos locaux, au comptant, avant livraison des articles commandés.
11. En cas de non-paiement de la facture dans le délai prescrit, il sera dû à partir de la date d'échéance, de plein droit et sans mise en demeure préalable, un intérêt de retard égal au taux légal. En outre, il sera dû une indemnité forfaitaire de 20% du montant total de la facture. Les frais éventuels d'ouverture de dossier par une société de recouvrement de créances ou frais d'huissier seront à charge du client.
12. Toute contestation de facture doit se faire par écrit soit par courrier postal, par fax ou par e-mail, endéans les huit jours calendrier date de facture.
13. DROIT DE RÉTENTION. Le Garage Gardi se réserve expressément le droit de rétention sur le véhicule qui lui a été confié, tant à l'égard du client qu'à l'égard des tiers propriétaires ou non de celui-ci, jusqu'à l'accomplissement par le client de l'ensemble de ses obligations, y compris l'obligation de payer le prix, les éventuels intérêts et toute autre somme due au Garage Gardi. Nous nous réservons le droit de réclamer des indemnités de frais d'entreposage de 25 € htva par jour à condition d'annoncer l'exécution de ce droit par lettre recommandée.
14. Conformément à l'article 1583 du Code Civil, le véhicule et ses accessoires restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral du prix d'achat additionné des intérêts et frais éventuels. Cependant, les risques sont supportés par l'acquéreur à compter de la livraison.
15. Le coût pour l'envoi d'un relevé de compte ou d'un rappel de paiement ou tout autre document sera comptabilisé au client selon le tarif en vigueur de la poste.
16. En cas où nous devons recourir aux services d'un huissier de justice, les frais devront être supportés par le débiteur.
17. Sauf stipulation contraire sur nos factures et/ou bons de commande entre professionnels, toute voiture neuve est couverte par une garantie de deux ans et toute voiture d'occasion est couverte par une garantie d'un an.
18. DECHARGE DE RESPONSABILITE. Dans toute hypothèse où des travaux complémentaires indispensables au bon fonctionnement du véhicule, ou au respect des règles de sécurité, sont apparus au cours des travaux que le client a demandé et où le client a repris son véhicule après s'être opposé à la réalisation des travaux signalés sur la facture, le Garage Gardi dégage toute responsabilité quant aux dommages et pénalités pouvant découler de cette décision, tant à l'égard du client, qu'à l'égard des tiers, notamment en ce qui concerne son obligation de conseil et résultat.
19. GARANTIE. La garantie prend cours à la date de livraison. Seules les garanties constatées par écrit sur nos factures et/ou bons de commande sont valables. La garantie ne couvre en aucun cas les pièces devenues défectueuses par suite de l'usure normale, en tenant compte de l'âge du véhicule, du kilométrage parcouru, de son état général au moment de la vente.
20. Les réclamations concernant la livraison et relatives à la conformité et aux défauts visibles doivent nous être communiquées dans un délai de huit jours calendrier après la livraison et en tout cas avant l'utilisation des biens. L'intervention de tiers sans accord préalable de notre part entraînera l'annulation pure et simple de toute garantie.
21. Le vendeur garantit le bon fonctionnement mécanique du véhicule au moment de la livraison. La garantie se limite en tous cas au remplacement des pièces mécaniques présentant un vice de matière ou de montage reconnu par nous. Le Garage Gardi n'est pas tenu de prêter un véhicule de remplacement au client durant la réparation de son véhicule en garantie. Si le Garage Gardi prête un véhicule de remplacement au client, celui-ci est entièrement à charge du client.
22. La garantie ne sortira ses effets que pour autant que le client fasse effectuer l'entretien préconisé par le constructeur du véhicule dans nos ateliers durant toute la période de la garantie, sauf mention particulière signée pour accord par le client et notifiée sur le bon de commande ou sur la facture. Tous travaux de garantie devront se faire exclusivement en nos ateliers. Sinon dans un atelier agréé par le constructeur pour les véhicules couverts par la garantie du constructeur sauf mention particulière signée pour accord par le client et notifiée sur le bon de commande ou sur la facture.
23. Le fait que le Garage Gardi ne mette pas en œuvre l'une ou l'autre clause établie en sa faveur dans les présentes conditions générales ne peut être interprété comme une renonciation de sa part à s'en prévaloir.
24. VÉHICULES ABANDONNES. En cas de non reprise du véhicule confié par le client dans le mois après deux mises en demeure envoyées avec un intervalle d'au moins un mois, le Garage Gardi a le droit de faire évacuer le véhicule aux frais du client. De plus le Garage Gardi a le droit de faire vendre le véhicule abandonné sur base de la loi du 21 février 1983 relative à la vente de certains objets abandonnés.
25. PROTECTION DES DONNEES. Vos données personnelles sont traitées selon la législation en vigueur. L'annexe sur la politique de protection des données est consultable sur notre site web ou sur simple demande.
26. L'HORAIRE du garage Gardi est disponible sur le site internet www.GarageGardi.be ou sur simple demande.
27. Toute intervention sera réalisée après qu'un rendez-vous ait été fixé entre le client et le garage Gardi.
28. LOI APPLICABLE – TRIBUNAUX COMPÉTENTS. Le présent contrat est régi par le droit belge, à l'exclusion des règles qui découlent de la Convention de Vienne sur la vente de marchandises. Tout différend entre les parties sera tranché par les tribunaux de l'arrondissement de Charleroi.
29. L'annexe aux conditions générales de ventes concernant notre politique sur la protection des données RGPD est disponible sur simple demande en nos locaux ou par email.